LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
AGENCE FRIBOURGEOISE D'ANNONCES
GRAND'RUE, 12, FRIBOURG

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
TROIS MOIS .	FR. 4 —	FR. 7 —
SIX MOIS . .	» 6 50	» 13 —
UN AN. . .	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
CANTON, LA LIGNE	15 CENT.	30 CENT.
SUISSE »	20 »	40 »
ÉTRANGER »	25 »	50 »

Un numéro du journal : 5 centimes

DIMANCHE 1er AVRIL 1894
91 — QUASIMODO — 274
Numéro 75
VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)
O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)
M. V. X.

La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (PIE IX)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence Havas

Paris, 31 mars.

D'après le *Gaulois*, les directeurs du ministère des affaires étrangères se réuniront aujourd'hui en comité, pour examiner s'il y a lieu de poursuivre M. Flourens, ancien ministre des affaires étrangères, pour les renseignements qu'il aurait fournis au *Figaro* sur le rôle de la diplomatie française pendant le ministère Ferry.

Londres, 31 mars.

Pendant la dernière séance de la Chambre des Communes, répondant à une question, sir Edward Grey dit qu'il fera publier le livre bleu sur les affaires du Siam aussitôt que le procès relatif à l'assassinat du commandant Grosgurin sera terminé.

M. Whidehead demande si, à la suite des propos du roi de Danemark, l'Angleterre convoquera une conférence pour s'occuper du désarmement européen.

Sir William Harcourt répond qu'il ne peut rien préciser à ce sujet. Il ajoute que l'Angleterre est disposée à réunir une conférence à la première occasion favorable.

Londres, 31 mars.

D'après le *Daily-chronicle*, l'empereur Guillaume aurait l'intention de visiter la Finlande, dans le courant de l'été prochain. Il sera reçu par le czar ou le czarewitch.

Londres, 31 mars.

A Waltham, dans une fabrique d'explosifs, a eu lieu une explosion telle qu'on a cru à un tremblement de terre.

Les dégâts sont considérables.

Londres, 31 mars.

Le *Standard* publie une dépêche de Vienne disant que le chef des progressistes, M. Oraschika a été assassiné par des radicaux.

Vienne, 31 mars.

Le Congrès socialiste a décidé d'inviter toutes les corporations de mineurs à former une unique corporation austro-hongrois.

Vienne, 31 mars.

La grève qui a éclaté parmi les ouvriers des usines à gaz est stationnaire.

Bruxelles, 31 mars.

Le journal le *Patriote* dit qu'il résulte d'une enquête de l'administration des chemins de fer, que la tentative de déraillement sur la ligne de Luxembourg n'était pas dirigée *contre la reine d'Angleterre*, comme certains journaux le disaient.

On sait d'ailleurs que la reine Victoria avait traversé la Belgique le 14, soit quatre jours avant cette tentative qui eut lieu le 18.

Buenos-Ayres, 31 mars.

Après quarantaine, les vaisseaux portugais conduiront *les insurgés brésiliens en Portugal.*

Berne, 31 mars.

Le conseil communal a nommé président le colonel Feiss, en remplacement de M. Rodolphe Brunner.

De nos correspondants particuliers

Berne, 31 mars.

Conseil des Etats. *(Séance du 30 mars, présidence de M. Munzinger.)*

L'adoption définitive du projet de construction du palais du Parlement a causé une vive joie *dans la ville de Berne.* Les journaux du soir ont publié des éditions spéciales. C'est de ce jour, disent-ils, que va dater le développement de la ville fédérale, car la ville pourra mettre la main aux plans depuis longtemps conçus, construction d'un nouveau théâtre, d'un nouveau Casino, des grands ponts sur l'Aar, etc.

Après le langage comminatoire de la *Berner Zeitung* à l'adresse de la gauche, qu'elle sommait de remplir les obligations contractées à Olten, le résultat n'était pas douteux. Le palais du Parlement était le prix du concours bernois à la réorganisation du parti radical suisse.

L'homme qui sort le plus défait de cette aventure est M. Raschein, député radical des Grisons. Sa proposition intermédiaire avait pour but de sauver sa position dans son arrondissement ; mais la droite ne lui a pas procuré ce plaisir. Par son vote contre la proposition Raschein, elle a fait la position nette.

Ce matin, le Conseil des Etats s'est occupé de la régie des chevaux à propos des pétitions des éleveurs romands et orientaux. Après le rapport de M. *Muller* (Schaffhouse), l'Assemblée a pris une décision conforme à celle du Conseil national.

La Commission du Conseil des Etats pour la Constitution de Fribourg est composée de MM. Battaglini (Tessin), *Reichlin* (Schwyz) et Schoch (Schaffhouse).

L'ordre du jour de lundi, 3 heures, est le suivant : Au Conseil des Etats, loi sur le landsturm ; au Conseil national, monopole des allumettes.

La commission pour le bâtiment postal de Coire est composé de MM. Gœttisheim, Scherb, *Bossy*, Hohl, *Lusser.*

La commission pour la votation populaire du 4 mars est composé de MM. Stössel (Zurich), von Arx (Soleure), *Bossy* (Fribourg)

Service de l'Agence Berna

Berne, 31 mars.

Ce matin, dans une séance extraordinaire, on a discuté et adopté en principe l'organisation, en l'honneur des membres de l'assemblée fédérale, d'une grande fête populaire avec dîner offert par la ville à MM. les députés et au Conseil fédéral.

Cette fête aura lieu mercredi ou jeudi prochain.

Zurich, 31 mars.

Pour le Congrès international ouvrier qui aura lieu du 19 au 26 juin, le Comité s'est assuré le concours d'économistes distingués de l'étranger, qui rapporteront sur les questions principales faisant l'objet de la réforme sociale.

Lucerne, 31 mars.

Ce matin, à 6 heures, un incendie s'est déclaré dans les combles du Musée industriel au bord de la Reuss.

Gossau (Saint Gall), 31 mars.

A Waldkirch, pendant la nuit dernière, une fabrique de broderie comprenant 33 métiers a été anéantie par le feu.

La votation proportionnelle

L'on sait déjà que le Conseil d'Etat a décidé de proposer au Grand Conseil d'introduire le système proportionnel pour l'élection des conseils communaux, et que la Direction de l'Intérieur a préparé un projet de loi en ce sens. Nous avons dit aussi que le système de votation proportionnelle qui sera proposé au Grand Conseil est celui qui a été expérimenté dans les cantons de Neuchâtel et de Genève.

Dans tout système de vote proportionnel, les listes doivent être déposées plusieurs jours d'avance. Ce dépôt a lieu, dans le canton de Neuchâtel, cinq jours au moins avant la votation ; dans le canton de Genève, au plus tard le mardi avant midi qui précède le dimanche de la votation.

La liste présentée au nom d'un parti ou d'un groupe, doit être signée par deux électeurs au moins dans le canton de Neuchâtel, par dix électeurs au moins dans le canton de Genève. Chaque liste doit avoir une désignation, par exemple : liste conservatrice, liste libérale, etc.

La liste est dite complète, lorsqu'il y a autant de candidats que de sièges à pourvoir ; dans le cas contraire, elle est incomplète. Il va sans dire qu'on ne peut pas présenter plus de candidats qu'il n'y a de votes à émettre.

Le nom d'un candidat peut être commun à deux ou plusieurs listes ; en ce dernier cas, le candidat doit indiquer d'avance pour quelle liste il optera au cas où il serait élu. Cette précaution est nécessaire pour que le bureau électoral puisse plus tard faire la répartition des sièges d'une manière équitable.

Les listes, ainsi formées et publiées, voyons comment devra procéder l'électeur.

D'une manière générale, l'on peut dire que celui ci pourra continuer de voter comme il l'a fait jusqu'ici : Il pourra donc à son gré :

1° Voter la liste d'un parti sans y rien changer ;

2° Effacer des noms sans les remplacer ;

3° Remplacer des noms ou en ajouter en les empruntant à d'autres listes ;

4° Se faire une liste à son gré en prenant des noms dans chacune des listes en présence.

5° Il pourra même choisir des noms en dehors des listes déposées ; mais en ce cas, les suffrages émis en faveur de tels noms seront des voix *nulles*, tandis qu'aujourd'hui ce sont des voix *éparses*. Ce sera toute la différence entre l'ancien et le nouvel état de choses, en ce qui concerne *l'électeur.*

L'on peut donc dire que, pour celui-ci, rien ne sera changé. Il continuera de voter comme il l'a fait jusqu'ici.

Nous indiquerons dans un prochain article comment se feront le dépouillement et la répartition des sièges, ce qui est la tâche du bureau électoral.

CONFÉDÉRATION

Monopole des allumettes. — La Commission du Conseil national sur le monopole des allumettes s'est divisée en majorité et en minorité. La majorité, composée de MM. Vogelsanger, Stoppani, Steiger et Brenner, propose d'adhérer à la décision du Conseil des Etats, c'est à-dire se prononce pour le monopole, tandis que la minorité *formée de MM. Schubiger, Viquerat, Theraulaz* et Decurtins, trouve que l'application rigoureuse de la loi sur les fabriques suffit pour prévenir le mal dont on se plaint dans les fabriques d'allumettes phosphoriques.

La fabrication des montres au Japon. — La *Fédération horlogère* avait signalé, dans son numéro du 11 janvier, d'après un journal de Hong Kong, qu'une société au capital de cinq millions de francs était en formation, et que le but de cette société était de fonder une manufacture de montres en tous genres et variétés, à construire à Yokohama, dans le territoire occupé par les étrangers.

Il résulte de renseignements qui ont été communiqués à nos confrères par l'un de ses abonnés et qu'il tient de l'un de ses correspodants au Japon, que le capital n'a pas été entièrement souscrit et que le projet *tombe dans l'eau, pour le moment du* moins.

NOUVELLES DES CANTONS

Palais du Parlement. — A la suite du vote du Conseil national, la joie est grande à Berne, succédant à tant de déceptions. Outre les 101 coups de canon, tirés des Grands-Remparts, on organise en l'honneur des Chambres, pour lundi soir, une sérénade avec cortège aux flambeaux, etc.

Intolérance bernoise. — Le prêtre frappé par le gouvernement de Berne n'est pas M. Baumat, doyen de Saignelégier, comme on nous l'avait téléphoné hier, mais son vicaire, M. l'abbé Grimaître. Nous donnerons lundi des détails sur les faits qui lui sont reprochés. En somme, son crime a consisté à détourner des enfants catholiques de participer à des cérémonies protestantes à propos de l'enterrement d'un de leurs condisciples du culte réformé.

Grève de Berne. — Les maîtres tailleurs de Berne, ont donné aux grévistes jusqu'à lundi après midi, pour reprendre le travail selon les conditions posées. Passé ce terme, aucun gréviste ne sera réoccupé.

Trente-sept patrons tailleurs de Zurich se déclarent par leurs signatures solidaires avec leurs collègues de Berne. Ils donnent trois jours aux grévistes pour reprendre le travail, sinon aucun des grévistes n'obtiendra du travail dans les ateliers des signataires.

D'un autre côté, les ouvriers tailleurs de Saint Gall se sont déclarés solidaires avec leurs compagnons bernois en grève et se refusent d'exécuter du travail venant de Berne. Une commission de trois membres est chargée de la surveillance des patrons.

Précautions militaires. — Pendant les assises de Berne, pour juger les auteurs des troubles du mois de juin dernier, le gouvernement lèvera une Compagnie du bataillon 36 (Oberland) pour être à disposition du tribunal.

Chemins de fer. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, le train direct Zurich-Berne a mis en miettes à la station de Wynigen (Berne), un wagon de marchandises laissé sur la ligne par le dernier train.

Quoique la machine fût lancée à toute vapeur, elle n'a pas déraillé et les voyageurs en ont été quittes pour une belle peur.

Jeune voleuse. — Mardi dernier, on a *arrêté sur le marché à la viande à Berne* une jeune fille, âgée de 15 ans à peine, qui avait été surprise au moment où elle fouillait les poches de deux femmes pour leur escamoter leur porte-monnaie.

Conduite au poste, la jeune fille a avoué avoir exercé déjà depuis un certain temps le métier de voleuse et être venue, dans ce but, de Bienne, où elle est domiciliée, à Berne, les jours de marché. Elle a ajouté qu'ayant vu un jour de marché une femme escamoter le porte-monnaie à une autre, elle avait conçu l'idée d'exercer le même métier.

Elections saint-galloises. — Les catholiques-conservateurs, les démocrates et les ouvriers portent au Conseil d'Etat MM. Keel, Schubiger et Ruckstuhl, conservateurs ; Kaiser et Curti, démocrates, et Zollikofer et Scherrer, libéraux. De tous *ces noms, le seul nouveau est celui de M.* Curti, qui remplacera M. Scherrer Fullemann. Les libéraux portent aussi M. Curti, mais opposent à M. Ruckstuhl M. Hartmann, juge cantonal. Ils seront vraisemblablement battus.

M. Flammarion à Lausanne. — M. Camille Flammarion, auteur de quelques romans astronomiques qui ont tourné la tête à bien des femmes, donne en ce moment des conférences sur le système solaire, à Genève et à Lausanne. Malgré la renommée très surfaite du conférencier, les journaux qui en rendent compte ne sont pas tous enthousiastes. Voici, par exemple, ce qu'en pense le *Nouvelliste vaudois :*

Quant à la conférence proprement dite, autant que nous avons pu en juger par les bribes qui sont parvenues jusqu'à nos oreilles, elle a laissé plutôt une impression de déception. M. Flammarion n'est pas orateur ; on a plus de plaisir à le lire qu'à l'écouter ; il parle bas, sur le ton d'une conversation, d'une façon assez monotone et cherchant ses mots. Il n'a rien dit qui fût nouveau, qu'on ne sût déjà où qu'on ait lu dans ses ouvrages. Mais s'il a exposé des choses connues, il l'a fait d'une façon très poétique, très imagée, grâce à laquelle il a été suivi avec une grande attention pendant près de deux heures. Il sait agrémenter son exposé d'anecdotes spirituellement *contées. Ses projections, dont plusieurs très* intéressantes, ont été le grand attrait de la conférence.

L'*Estafette* de Lausanne résume comme suit la seconde conférence de M. Flammarion :

M. Flammarion a spécialement parlé de nos deux voisins : Vénus et Mars, ainsi que des raisons pour lesquelles ce dernier, quoique plus éloigné de nous que Vénus, nous est infiniment mieux connu.

Il a décrit les dix ou douze mouvements différents qui animent la terre dans sa course à travers l'espace, et a décoché en passant quelques traits malicieux à l'adresse de notre pauvre humanité qui n'occupe qu'un point dans l'espace comme dans l'histoire du monde et qui a la ridicule prétention d'être le centre et la raison finale de l'Univers.

— Notre anéantissement, a dit M. Flammarion, ne ferait pas baisser d'un seul point le cour de la Bourse sur Mars.

A plusieurs reprises d'ailleurs, M. Flammarion a nettement montré la très petite estime en laquelle il tient les habitants de notre globe « tout enveloppés encore dans les langes de l'animalité, ennemis du progrès et inférieurs sous tous les rapports aux habitants présumés de Mars, dont la civilisation doit être développée depuis des millions de siècles.

Les auditeurs de M. Flammarion ont rendu hommage au tact dont nos autorités ecclésiastiques ont fait preuve en obligeant le conférencier *à parler ailleurs que dans une église.* M. Flammarion y a trouvé son compte autant que les fidèles, en gardant une entière liberté de parole.

La seconde partie de la conférence a été spécialement consacrée à Mars, cette sphère mystérieuse sœur de la nôtre, où la science ne désespère pas de reconnaître un jour des êtres vivants, que ce soit par l'astronomie ou plutôt

par la *télépathie* ou communication des âmes à distance.

Et l'on ose appeler cela de la science !

Fête fédérale de gymnastique. — Les sociétés de gymnastique de Gênes et de la Spezzia ont annoncé qu'elles prendront part à la fête fédérale de Lugano. La direction de la compagnie du Gothard prend l'initiative d'un arrangement à conclure entre les diverses compagnies suisses de chemins de fer dans le but d'accorder une réduction des tarifs de transport aux gymnastes se rendant à la fête.

Végétation précoce. — Un abonné du *Genevois* a apporté dans ses bureaux, trouvée sur une treille, dans la villa Oltramare, aux Grottes, une jeune pousse de vigne, ayant une grappe complètement formée.

ÉTRANGER

Rares phénomènes astronomiques

A la dernière séance de l'Académie des sciences de Paris, M. Bigourdan, astronome à l'Observatoire, a présenté les résultats des observations du passage de la lune sur l'Epi de la Vierge. Ce beau phénomène ne sera visible un Vendredi-Saint, à Paris, que dans 355 périodes de 18 années, ou plus de 55 siècles !

Paris dans 55 siècles ! Que de noms de rues qui seront changés !

L'Observatoire à cette époque !

Cette même nuit du 28 mars 1894, a ajouté M. Bigourdan, on a observé vers neuf heures, une croix lumineuse dont la lune était le centre. Cette apparition était produite par l'interposition de nuages glacés dans l'atmosphère.

LA CRISE DU MARIAGE

La Grande Bretagne subit en ce moment une « crise de mariage ».

Il paraît que les jeunes hommes anglais témoignent d'une grande répugnance à s'engager en des liens éternels, et l'on a, comme de juste, noirci force papier pour découvrir les causes, les effets et les remèdes d'un état de choses si fâcheux et si inaccoutumé. La *Pall Mall Gazette* a publié un article intitulé : « La Présente stagnation du mariage » où l'on condamne sévèrement l'éducation donnée aux filles, cette éducation faite pour leur inspirer des goûts au-dessus de leur condition, et pour les détourner des qualités de ménagère que recherchent la plupart des hommes.

« C'est un principe, dit l'auteur de cet article, chez beaucoup de parents, de donner à leurs filles ce qu'ils appellent faussement une bonne éducation, pour compenser le manque de fortune. Cela est tout aussi raisonnable que d'administrer des apéritifs à des enfants affamés sous prétexte que l'excitation de l'estomac supplée au manque de nourriture... Les mères devraient inculquer à leurs filles des pensées de prudence et d'économie au lieu de les habituer au plaisir et à la dépense, diriger leurs cœurs et assagir leurs esprits, au lieu de prendre tant de peine pour embellir leurs corps. »

Tout cela semble écrit d'hier.

Mais il est peut être temps de vous avertir que l'article sur la « Stagnation du mariage » est tiré d'un journal anglais de 1772, et que la *Pall Mall Gazette* n'a fait que le reproduire. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

L'ARMÉE ANGLAISE

Le rapport préliminaire officiel sur l'armée anglaise en 1893, vient de paraître et nous en extrayons les renseignements qui suivent sur les effectifs et la composition de cette armée.

Le chiffre total moyen de l'armée régulière s'élevait à 219,000 hommes environ dont 105,500 en Irlande et Grande Bretagne, 77,000 aux Indes, 31,500 dans les autres colonies, 5,000 en Egypte.

Cet effectif est le plus élevé qui ait jamais été atteint.

Le nombre des recrues, nouveaux engagés, s'est élevé à 35,000 hommes ; 2,000 portés comme déserteurs ont rejoint ; 11,000 hommes ont quitté l'armée pendant cette même période par suite d'incorporation dans la réserve ou de mise hors service définitive.

Enfin il y a eu 4,800 désertions, chiffre un peu inférieur à celui de 1892 (4,962) et à celui de 1887 (5,361), mais supérieur à celui des autres années ; il faut même ajouter que si l'on considère seulement les recrues, le pour cent des désertions est supérieur, en 1893, à celui des autres années.

L'armée régulière est complétée par les deux classes de la réserve, la milice, la yeomanry et les volontaires.

En 1893, la 1re classe de la réserve comptait 80,349 hommes ; la 2e classe, 181,000 ; la milice (active et réserve) 124,700 ; la yeomanry (cavalerie de volontaires), 10,400 ; les volontaires, 227,800.

L'ensemble de ces forces, en cas de guerre, s'élèverait donc à environ 330,000 hommes pour le service à l'extérieur, soit :

Armée régulière . . .	220,000	hommes
Réserve	80,000	»
Réserve de la milice . .	30,000	»

Il resterait pour la défense de l'Angleterre elle-même 332,000, soit :

Milice	94,000	hommes
Yeomanry	10,000	»
Volontaires	228,000	»

Troupes dont la valeur au point de vue technique est fortement contestable et contestée.

NOUVELLES DU MATIN

Angleterre. — La Chambre des Communes a adopté en première lecture le bill tendant à répartir dans d'égales proportions les impôts différents des districts de Londres et le bill établissant des conseils d'arbitrage dans les différends entre patrons et ouvriers.

Un projet de loi pour faire appliquer la décision arbitrale au sujet des pêcheries de Behring est adopté en première lecture.

— M. Tennant est élu député du Berwickshire avec 565 voix de majorité contre son concurrent conservateur. Il remplace M. Majoribanks, gladstonien.

Le *Globe*, du 28 mars, constate que les deux élections qui ont eu lieu à Leith et à Border Burghs ne permettent aucune conclusion au sujet de la manière dont la situation électorale s'est modifiée. La feuille conservatrice ajoute qu'il est curieux de voir que le parti libéral a perdu des voix dans une circonscription où l'influence personnelle de lord Rosebery est, dit-on, très considérable, et qu'il en ait gagné dans une autre où cette influence n'existe pour ainsi dire pas.

Autriche-Hongrie. — On télégraphie de Budapest à la *Gazette de Francfort* :

On vient de décider que l'une des principales rues de Budapest prendrait dès aujourd'hui le nom de rue Kossuth.

Un certain nombre d'officiers de réserve se sont réunis et ont décidé de ne pas assister aux funérailles. On dément officiellement que les ministres doivent assister à la cérémonie ; tous les employés s'abstiendront comme ils ont dû le faire lors des funérailles d'Andrassy.

On ne publiera pas les dernières volontés de Kossuth parce qu'elles contiennent des offenses à l'égard du roi et du gouvernement.

Les préparatifs faits dans toute la ville sont grandioses. C'est un deuil général.

— A Pest, les maisons sont pavoisées de drapeaux de deuil. Une foule énorme de gens vêtus de noir remplit les rues. Tous les magasins sont fermés. Une foule énorme stationne également à chaque gare où s'arrête le train emmenant les restes de Kossuth.

Le train apportant les restes de Kossuth est entré en gare vendredi, peu après 3 h. et a été reçu par les autorités, par de nombreux députés de tous les partis et par les représentants de la ville. Le cortège s'est rendu au son de toutes les cloches, à travers les rues tendues de noir et remplies d'une foule silencieuse, jusqu'au Museum, où le cercueil a été déposé.

Italie. — Le congrès de médecine actuellement réuni à Rome ne compte pas moins de 7,612 médecins.

M. Baccelli, en inaugurant le congrès, a eu le mauvais goût de faire une démonstration politique. Il a dit :

« Depuis que l'Italie est unifiée et maîtresse d'elle même, elle se réjouit de recevoir des témoignages de bienveillance et d'honneur au milieu même des graves et inévitables difficultés qui accompagnent le commencement de sa renaissance à la vie civile. Vous êtes reçus avec plaisir sur cette terre où a soufflé la divine liberté, renouvellement de la grandeur antique. Ici, où chaque partie de la terre trouve ses monuments, puisse tout le genre humain ne former qu'une seule et même famille, et que chacun, par ses conseils et son œuvre, pourvoie à la prospérité de la santé publique, afin de donner un nouvel éclat à l'antique sentence : *Salus populi suprema lex.* »

M. Baccelli a terminé en exprimant des félicitations aux congressistes au nom des autorités.

Vendredi, les sections du congrès médical se sont réunies à la polyclinique pour commencer la discussion des mémoires présentés. Dans la section de médecine interne, le docteur Ziemssen, de Munich, a fait une importante et très intéressante communication sur la transfusion du sang.

La première séance générale, tenue à quatre heures du soir à l'Eldorado, avait attiré une affluence considérable de congressistes et d'assistants, parmi lesquels beaucoup de dames. M. Virchow a parlé sur l'anatomie ; M. Bouchard, de Paris, sur les fièvres ; M. Babeo, de Bucharest, sur le rôle de l'Etat vis-à-vis des résultats de la science moderne dans le domaine de la bactériologie. Les orateurs ont été salués par de longs applaudissements.

— On télégraphie de Mantoue :

M. Oreste Cipriani, rédacteur du journal *La Sera*, de Milan, et très connu en Italie comme l'un des plus adeptes du spiritisme, a tiré trois coups de revolver sur M. Siliprandi, candidat gouvernemental à l'élection législative qui va avoir lieu dans le collège de Bozzolo. M. Cipriani appuyait la candidature de M. Bizzolati, radical-socialiste, mais le meurtre paraît avoir eu un mobile d'ordre privé. M. Siliprandi avait séduit la femme de M. Cipriani.

Russie. — Des négociations sont entamées avec le Danemark pour la conclusion d'un traité de commerce.

Belgique. — Les journaux s'occupent d'une affaire d'empoisonnement dans laquelle serait impliqué un grand négociant d'Anvers.

C'est pour toucher des primes d'assurances sur la vie qu'il aurait empoisonné plusieurs personnes.

Le parquet a fait procéder à l'examen des viscères des personnes qui sont mortes ; les médecins légistes auraient découvert des traces de poison.

Turquie. — Dimanche dernier, à Constantinople, à la suite d'un sermon qu'il avait prononcé à la cathédrale et qui avait provoqué quelques murmures dans l'auditoire, le patriarche arménien a essuyé trois coups de feu dans le faubourg de Coumeapou. Il n'a pas été atteint, mais il s'est évanoui.

C'est un jeune Arménien, âgé de dix huit ans, de Sazoun, près Zetjoun, en Cilicie, qui est l'auteur de cette tentative d'assassinat. Interrogé au bureau de police central, il a déclaré qu'il considérait le patriarche comme un ennemi de la nation arménienne. Selon une autre version, l'assassin serait un sujet anglais venu de Chypre.

Etats-Unis. — Le président Cleveland a mis le *veto* au bill du monnayage de l'argent. Dans son message de *veto*, M. Cleveland dit qu'avant de frapper de nouveau de l'argent, il convient d'assurer une réserve d'or.

Dans un avenir prochain, l'argent aura une place convenable, à condition qu'il ne menace pas le crédit des Etats-Unis.

Océanie — Une nouvelle insurrection a éclaté à Samoa. 80 tués et blessés.

Divers combats ont eu lieu entre les troupes et les insurgés ; ces derniers se sont retirés. Les résidents étrangers sont menacés.

FRIBOURG

†

M. l'abbé Barthélemy Favre

La mort frappe d'une manière effrayante parmi les membres les plus distingués de notre clergé. Jeudi-Saint, on ensevelissait M. le chanoine Gœtschmann. A peine avions-nous annoncé la mort de M. le préfet Bourgeois que nous apprenons le décès de M. Favre, curé de Villars-le-Terroir.

Né à Collonges Bellerive (Genève), le 24 mars 1843, M. Favre Barthélemy François était originaire de Brétigny-Saint-Barthélemy (Vaud). Il fit ses études au collège d'Evian, son séminaire à Fribourg et fut ordonné prêtre le 22 juillet 1866. Vicaire à Assens et à Bottens en 1866, il fonda la paroisse de Poliez Pittet en 1868.

Appelé en 1873 aux fonctions difficiles d'aumônier et de prédicateur du Collège Saint Michel, il en devint recteur en 1879.

Nommé cette même année curé de Villars-le Terroir, il prit possession de sa paroisse le 26 août 1880.

C'est dans ce dernier poste, au milieu de ses chers paroissiens, qu'il vient de succomber après une maladie de poitrine qui le minait depuis quelques mois et l'emporta rapidement.

C'était un prêtre très instruit, doué d'un caractère fort aimable et d'une piété exemplaire.

Il sera vivement regretté de ses confrères et de tous ceux qui l'ont connu et pratiqué.

Les anciens élèves n'ont pas oublié sa prédication facile, agréable et aussi instructive qu'édifiante.

Il aimait à rehausser les cérémonies religieuses et le chant liturgique de sa voix si suave et si harmonieuse.

---

61 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

UNE

AFFAIRE MYSTÉRIEUSE

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

L'un des trois malheureux qui partageaient le sort de Robert et de George était un jeune officier qui allait à Malte rejoindre son régiment, et qui paraissait avoir à peine vingt ans.

Les deux autres étaient deux matelots irlandais.

Ils devaient la vie au hasard qui les avait réunis sur l'avant du navire au moment du naufrage, comme Robert et George.

Comme eux aussi, ils voyaient avec terreur s'approcher la nuit, nuit affreuse qu'il fallait passer tout entière sans espoir de secours, car la chance déjà bien faible d'être aperçus disparaissait en même temps que le jour.

Ils ne parlaient pas, ils ne gémissaient pas ; ils attendaient avec un calme désespéré.

Vers le soir, le jeune officier commença à se plaindre.

Il avait le délire, et il appelait sa mère.

Puis ses membres se raidirent, son visage se décomposa, ses yeux se fermèrent.

Une dernière convulsion le fit rouler dans la mer.

Pas un des naufragés ne s'émut, pas un ne fit un mouvement pour retenir le malheureux sur le bord de l'abîme.

Robert et George s'étaient couchés, serrés l'un contre l'autre, pour mieux résister à l'humidité glaciale qui les enveloppait.

Le père avait la face tournée vers le couchant, et, au moment où le pâle soleil de janvier disparut dans la mer :

— Nous ne le reverrons plus, dit-il en étreignant son fils.

Puis une torpeur glaciale l'engourdit peu à peu, et il tomba dans un sommeil profond, interrompu de temps en temps par la sensation aiguë du froid qui le pénétrait jusque dans la moelle des os.

Quand Robert se réveilla, le jour avait paru depuis longtemps.

Sa première pensée fut pour son fils.

— George, où es-tu ? dit-il d'une voix faible.

— Me voici, père, répondit George.

Et Robert vit que le pauvre enfant s'était dépouillé de son caban et l'avait étendu sur les membres glacés de son père Il se leva péniblement et le serra contre son cœur sans pouvoir retenir ses larmes.

— Ne pleurez plus, père, disait l'enfant ; Dieu nous sauvera.

— Hélas ! c'est impossible.

— Oh ! père, ne dites pas que c'est impossible ! Celui qui nous a donné la force d'atteindre ce rocher ne peut-il pas nous envoyer un navire ?

— Un navire ?... Oui, c'est la seule chance qui nous reste ; mais elle est bien faible.

— Et pourquoi, père ? Voyez, pendant que vous dormiez, un bout de vergue détaché de notre pauvre *Avenger* est venu flotter à la portée de ma main ; j'ai réussi à le saisir ; je l'ai planté tout en haut du rocher ; j'y attacherai ma ceinture blanche, et nous serons aperçus.

— Pauvre enfant ! dit Robert. Mais tu ne sais pas que nous sommes sur les Sorelle, le plus dangereux écueil de cette mer, celui que les marins redoutent le plus Il n'y a pas un navire faisant route entre l'Afrique et la Sardaigne qui ne s'écarte de trente milles pour éviter ces brisants Quand on voit les Sorelle, on voit la mort, disent les Siciliens. C'est un lieu maudit, et les naufragés seuls foulent ces rochers funestes. Combien avant nous y ont péri peut être !...

— Non, père, non, ne pensez pas à mourir, interrompit George ; on ne meurt pas quand on a du courage ; vous me l'avez dit souvent, et j'en ai, vous verrez !...

Et le brave enfant couvrit Robert d'un regard si calme et si ferme, que le malheureux père se reprit à croire encore à la vie.

Pour la première fois depuis l'heure fatale où l'*Avenger* s'était englouti sous les vagues, Robert envisagea froidement la situation.

Elle était terrible.

L'écueil sur lequel s'était brisée la frégate était presque entièrement caché sous l'eau, et les deux pointes d'où il tirait son nom offraient seules un refuge contre les vagues.

La plus haute, celle où les naufragés attendaient la mort, présentait une plate-forme étroite et inclinée vers le nord par une pente très raide.

Trente pas tout au plus la mesuraient dans tous les sens.

Battue incessamment par la longue houle qui vient de l'Atlantique, elle ne portait pas même les varechs et les algues qui, dans d'autres parages, recouvrent les écueils.

Rien ne vivait sur ce roc sombre et désolé, et les infortunés que la mer y avait jetés n'avaient pas même la ressource de prolonger leur existence avec les coquillages qui abondent ordinairement dans la Méditerranée.

George fit cependant une découverte heureuse.

Sur la pointe extrême, dans une anfractuosité du rocher, une sorte de bassin naturel formait un réservoir que la pluie avait rempli d'eau potable.

De toutes les souffrances qui menacent les naufragés, la plus redoutable, celle qui torture le plus vite, la soif, n'était plus à craindre.

Mais la provision n'était pas inépuisable, et il importait avant tout de ménager ce trésor, plus précieux en ce moment que tout l'or caché dans les flancs de l'*Avenger*, et Robert s'établit près de la fontaine providentielle, pour veiller à ce que chacun pût y boire à son tour.

Il s'aperçut bientôt que les Irlandais sauvés avec eux ne convoitaient guère cette ressource suprême.

En ce moment même, ces deux hommes épuisaient une gourde pleine de rhum que l'un d'eux avait emportée à sa ceinture.

La mort était là qui les attendait menaçante et hideuse, et, pour ne pas la voir venir, ces malheureux s'enivraient.

Pendant la nuit, les débris du navire avaient disparu sous l'effort répété des lames, emportant au fond de la mer la seule chance qui restât de se procurer des vivres.

(A suivre.)

Nous plaignons profondément ses paroissiens : ils ont pu apprécier son zèle, ses vertus sacerdotales, et surtout son inépuisable charité. Ils le regrettent, ils le pleurent comme le plus aimé des pères.

La mort ne l'a point surpris. Loin de là, il aimait à en causer sur son lit de douleur, il l'attendait avec une joyeuse résignation.

Son agonie fut longue, extrêmement douloureuse, émouvante et marquée par des accents de piété, par une sérénité et une force d'âme *qui frappaient d'étonnement* tous ceux qui l'entouraient.

Au milieu de ses souffrances et de ses prières il eut une pensée pour tous ceux qui l'assistaient, les remerciant de leurs soins, leur faisant de touchants adieux et leur donnant une suprême poignée de mains. Il expirait jeudi, à 5 ½ heures du soir.

Que la paroisse de Villars, que les parents du cher *défunt reçoivent* ici l'expression de nos douloureuses condoléances.

R. I. P.

L'Hospice de la Broye à Estavayer

XIX

Allons plus loin : « Les 5,000 fr., produit de la loterie, nous dit M. C. P., ne figurent ni au tableau d'honneur, ni dans l'état des recettes de l'année correspondant aux versements effectués. »

Ils ne sont pas mentionnés au tableau d'honneur, c'est vrai, et pour cause. En effet, si on les avait portés, au nom de qui auraient-ils dû être inscrits ? Ce n'est pas en celui des organisateurs de la loterie, puisque ce n'est pas eux qui avaient donné les 5,000 fr.

On inscrit au tableau d'honneur les noms des donateurs ; dans le cas particulier, celui de la *loterie*, les donateurs étaient *les preneurs de billets* ; ils étaient au nombre de cinq mille ; pouvait-on, voyons M. C. P., faire figurer tous leurs noms au tableau d'honneur ?

Vous seriez-vous chargé de cette besogne ? Comment aurait-on pu recueillir tous leurs noms ? Et, du reste, la plupart d'entre eux, moins orgueilleux que vous, moins jaloux de faire passer leurs noms à la postérité, auraient sans doute décliné cet honneur.

Quant à l'emploi de cette somme de 5,000 fr., on l'a indiqué déjà : el'e a servi à payer la moitié de l'acompte de 10,000 fr. versé sur le prix d'acquisition de la maison Weck.

Elle ne figure pas, dites-vous, à l'état des recettes correspondant au versement qui en a été effectué. — C'est là une calomnie, M. C. P., dont vous aurez à répondre devant les tribunaux.

Versée entre les mains du Comité de l'hospice le 15 octobre 1875, cette somme figure dans les comptes de dite année 1875.

Vous direz, sans doute, que vous ne l'avez pas vue *dans les comptes* qui ont été publiés. C'est possible, et la raison en est bien simple.

L'hospice n'a commencé à faire imprimer et à publier ses comptes qu'en même temps que ses rapports, c'est-à-dire depuis l'ouverture réelle de l'hospice qui a eu lieu le 1er octobre 1877. *L'administration ne pouvait* faire figurer à nouveau, dans les comptes de 1877 et 1878, une somme qui avait déjà été portée dans ceux de l'année 1875 ; c'est là quelque chose d'élémentaire.

Mais ce qui caractérise surtout la mauvaise foi de M. C. P. sous ce rapport, c'est le fait que M. Bullet, Directeur des Finances de l'hospice de la Broye, lui avait fourni déjà ces renseignements avant la publication de ses attaques contre l'hospice en l'invitant à aller vérifier les comptes avec lui. Mais M. C. P. a refusé de le faire; il a préféré publier ses calomnies. C'est ce qu'il appelle, en style d'indépendant, une discussion loyale.

3. Le legs de Mlle Crosier figure, dans les comptes fantastiques de M. C. P. pour la somme de 8000 fr. Or, il sera établi que l'hospice n'a reçu du chef de cette succession qu'un montant de 1868 fr., représenté par un seul immeuble et par un petit mobilier. Si *ce legs ne figure pas dans le* compte-rendu, c'est qu'il ne comprenait pas de titres et d'argent comptant, et que l'immeuble et le mobilier qui ont été reçus, ont été portés en augmentation de ces chapitres dans les comptes arrêtés au 31 décembre 1879.

4. Quant à la donation Déchaney, elle ne s'élève pas à 4700 fr., mais à 4431, et celle des époux Bise, à 8723 fr. 45 cent. au lieu de 12,000 francs.

Ces deux donations figurent *dans les* comptes des années où elles ont été reçues; s'il n'en est pas parlé dans les comptes rendus, c'est qu'elles sont grevées de l'obligation de pourvoir à l'entretien des donateurs jusqu'à leur décès, et que l'on ne peut savoir pour le moment si elles seront onéreuses ou avantageuses. Ce sont des contrats que l'on qualifie très improprement de donations, attendu qu'ils revêtent un caractère très aléatoire.

M. C. P. a ainsi calomnié le comité en publiant que ces quatre donations ne figurent *pas dans les comptes. Il l'a calomnié* surtout en disant qu'elles ont produit 29,700 fr. tandisqu'elles ne se sont élevées en réalité qu'à 20,021 fr. 45 ; c'est, selon lui, le Comité qui aura escamoté la différence.

Il n'y a pas d'odieux mensonge que M. C. P. n'ait publié avec un sang-froid imperturbable. C'est ainsi que nous lisons dans le N° 3 du *Journal de Fribourg* de l'année *courante* :

Pour n'avoir qu'un insignifiant et misérable rentier de 18,616 fr. 40 cent., le Comité de direction a dû forcément vendre une grande quantité de titres et actions qu'il avait reçus des donateurs. Ainsi, en 1883, Mme Descombes, née Volery, verse sa fortune soit plus de onze mille francs à l'hospice contre le paiement d'une rente viagère. Cette fortune consistait en excellents titres ; on y remarquait entre autres des actions du Crédit agricole de la *Broye. Au lieu de les garder* en portefeuille, le Comité vend ces actions rapportant du 5 et du 6 % pour s'affubler de terres qui produisent un intérêt de ?...

Or, nous établissons par la déclaration de M. Dumont, caissier du Crédit agricole de la Broye, que l'hospice n'a pas vendu une seule des actions qu'elle a reçues de Mme Descombes et qu'elle les possède encore toutes.

DÉCLARATION

Le soussigné, Caissier du Crédit agricole et industriel de la Broye, certifie que l'hospice de la Broye est propriétaire de quarante-trois actions de cet établissement dont quinze portent les Nos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 906, 907, 908 et 909, provenant de Mme Louise Descombes, veuve, à Estavayer.

Crédit agricole et industriel de la Broye
Le Caissier : J. DUMONT.

Est ce assez clair et peut on mentir aussi effrontément que le fait M. C. P. ?

(A suivre.)

Polémique. — Le *Confédéré* est revenu sur le compromis qui aurait été conclu à propos du Musée national. Nous avons nié tous les marchandages signalés. Ils n'ont pas existé.

La feuille radicale avait l'obligation d'apporter des preuves. Nous l'avons invitée à le faire. Elle s'en abstient, par le bon motif que son récit est une pure invention.

On nous dit que les députés fribourgeois se seraient prononcés pour Berne contre Zurich. La votation a eu lieu au scrutin secret. Nous n'avons dès lors pas à demander à nos mandataires compte de leurs suffrages. Mais nous supposons volontiers qu'ils ont donné la préférence à la ville fédérale. Cette attitude était commandée aux représentants du canton de Fribourg puisque nous sommes beaucoup plus éloignés de Zurich. Ce fait est donc très naturel. Il faut toute la passion du *Confédéré* pour en rechercher la cause ailleurs.

Pour masquer sa retraite, l'*organe* des radicaux dit que l'événement s'est passé il *y a quatre ans, les circonstances ne sont* plus présentes à sa mémoire. Vain prétexte. Le rédacteur du *Confédéré*, nul ne l'ignore, coule une bonne partie de ses journées à Berne. Il y est deux ou trois fois par semaine durant chaque session des Chambres fédérales. Il est, dès lors, au courant de *toutes les nouvelles* et lui, mieux que personne, sait que tout cela est faux.

On a bien essayé à ce moment-là d'une entente. Des membres des Chambres fédérales, adhérents du parti radical, en avaient pris l'initiative. La tentative a échoué. N'ayant pas été mêlés à ces négociations, nous nous proposons de prendre et de publier des renseignements. Il est bon de faire la lumière et de montrer combien certains de nos adversaires se jouent de la vérité.

Legs. — M. Antoine Stoppani, de Ponte-Tresa, dont nous avons récemment annoncé la mort en lui consacrant une notice nécrologique, a bien voulu se souvenir, dans son testament, du canton de Fribourg, où il avait séjourné à deux reprises, d'abord dans son enfance, et ensuite après la mort de son père pour liquider son commerce.

Par dispositions de dernières volontés, *il a légué à l'Etat de Fribourg la somme* de 2,000 fr. pour être affectée à l'Hôpital cantonal ou à ce qui en tiendra lieu (*a favore dell'Ospizio Cantonale, o rappresentante lo stesso*).

La mémoire de cet homme de bien, de ce grand chrétien, sera en bénédiction dans notre canton.

Association. — Nous trouvons dans la *Feuille officielle suisse du Commerce* l'inscription d'une société dite la *Minervia*, qui a son siège à Fribourg, et qui se propose de développer chez ses membres le goût littéraire, scientifique et artistique.

Pisciculture (*Corresp.*) — Pour calmer nos pêcheurs et comme compensation du défaut de fonctionnement de la légendaire échelle à poissons, on vient de jeter, en présence de M. l'inspecteur des forêts et de gardes-pêche, 100,000 alevins truites dans les ruisseaux du Bey, près Estavanens ; du *Nielemin, près Lessoc*; du Nurti, près Morlon, et dans la Sionge. Ces alevins viennent de la pisciculture de la Chenaleyres et paraissent prospérer. Dans trois ans, nos pêcheurs auront donc, dans ces 100,000 alevins, quelques captures à faire.

Les Fornys, rière Charmey, et le Nurti, seraient admirablement placés pour y établir une pisciculture à diriger, par exemple, par nos gardes pêche. Ce serait très peu coûteux et un semblable *établissement*, dans la Gruyère rendrait un précieux service, surtout si l'échelle à poissons ne devait pas mieux fonctionner ou si la reconstruction de cette échelle devait comporter une dépense très élevée. Je soumets cette simple idée à qui de droit.

Champ de foire de Bulle. — Le Conseil général de la ville de Bulle, dans sa séance de mercredi soir, a chargé le conseil communal de procéder immédiatement à l'aménagement du champ de foire actuel en adoptant le plan de M. Crausaz qui prévoit le pavage de tout l'emplacement. Le coût de cet aménagement *serait supporté en entier par la ville*, quitte à elle, pour se récupérer de ses frais, de suivre l'exemple des autres villes du canton et de faire payer une légère finance d'entrée.

Tortue. — Au bord de la Sarine, près de l'ancienne église de Broc, on a recueilli une jeune tortue que l'on a ensuite apportée à Bulle. C'est, croit-on, la première fois que l'on trouve dans la contrée un animal de ce genre.

Navigation à vapeur. — *Le service* du printemps commence le 1er avril sur les lacs de Neuchâtel et de Morat.

Entre Neuchâtel et Estavayer, il y aura deux services par jour. Départ d'Estavayer, 5 h. matin, 1 h. 20 après-midi ; arrivées à Neuchâtel, 7 h. 10 matin, 3 h. jour ; départ de Neuchâtel, 7 h. 30 matin, 5 h. 10 soir ; arrivées à Estavayer, 9 h. 5 matin, 7 h. 20 soir.

Entre Morat et Neuchâtel, également deux services par jour. Départs de Morat, 5 h. matin, 1 h. 50 jour ; arrivées à Neuchâtel, 7 h. 10 matin, et 4 h. soir ; départs de Neuchâtel, 7 h. 40 matin et 4 h. 50 soir; arrivées à Morat, 10 h. matin et 7 h. 10 soir.

Le premier mercredi des mois d'avril et de mai, jour de foire à Morat, il y aura une course supplémentaire. Départ de Neuchâtel, 5 h. matin ; arrivée à Morat 7 h ; départ de Morat 1 h. 30 jour ; arrivée à Neuchâtel, 3 h. 30 soir.

Chasse à la loutre. — Mardi dernier, 20 mars, M. Pierre Overney, de Montagny-les-Monts, garde pêche, a capturé une magnifique loutre, dans la Petite-Glâne, rière Franez (Broye).

Cours de dessin professionnel. — La clôture des cours de dessin professionnel donnés aux apprentis, sous les auspices de la Société des Ingénieurs et architectes, aura lieu jeudi prochain, 5 avril, à 8 heures du soir, à la salle des Grand'Places.

Les travaux des élèves seront exposés et la cérémonie sera terminée par la distribution des diplômes. (*Communiqué*).

Cercle catholique — *Dimanche soir* à 8 heures, soirée musicale et récréative, où se produiront plusieurs artistes et amateurs.

Messieurs les membres du Cercle y sont cordialement invités avec leurs familles.

Bains du Boulevard. — A partir de lundi 2 avril, les *bains chauds* seront ouverts tous les jours. — Cures de bains de Barèges, soufre, sel marin, etc.

SERVICES RELIGIEUX

Eglise de Notre-Dame

BÉNÉDICTION DE SEMAINE

Dimanche 1er avril jusqu'au samedi 7. Dimanche, après les Vêpres de 2 ½ heures. Les autres jours, la Bénédiction a lieu à 8 heures du soir.

Eglise de Montorge

Le 4 avril, fête de saint Joseph

Matin

7 heures. Messe conventuelle.

8 ½ heures. Office pontifical par Sa Grandeur Mgr Deruaz.

Cérémonies de trois vêtures. — Sermon français. — Exposition et Bénédiction du Saint-Sacrement.

Après midi

1 ½ heures. Vêpres. Sermon allemand. Bénédiction du Saint Sacrement.

Observatoire météorologique de Fribourg

THERMOMÈTRE (*Centigrade*

Mars	25	26	27	28	29	30	31	Mars
7 h. matin	1	2	—1	—2	5	2	1	7h. matin
1 h. soir	12	8	11	12	12	12	14	1 h. soir
7 h. soir	7	5	2	7	5	6		7 h. soir

†

Mademoiselle Angélique Favre, à Villars-le-Terroir, Monsieur et Madame Isidore Favre et leurs enfants, à Bioley Orjulaz, Madame veuve Joseph Favre et ses enfants, à Brétigny Saint Barthélemy, Monsieur et Madame Louis Brouty et leurs *enfants, à Echallens, Mon*sieur Joseph Despont et ses enfants, à Malapalud et Assens, Monsieur et Madame Jean Gindre et leurs enfants, à Collex Bossy, Monsieur et Madame Blanc et leurs enfants, à Fribourg, Monsieur Marcel Mettraux et ses enfants, à Echallens, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances *de la perte qu'ils viennent* d'éprouver en la personne de

M. Barthélemy FAVRE

RÉV. CURÉ DE VILLARS-LE-TERROIR (Vaud)

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé le 29 mars, dans sa 52e année, muni des Sacre*ments de l'Eglise.*

L'ensevelissement aura lieu à Villars le Terroir, lundi 2 avril, à 9 ½ heures du matin.

R. I. P.

AVIS MÉDICAL

V. Nouveau, médecin-chirurgien-dentiste, sera **absent** pour cause de service militaire, du 2 au 19 avril. 514/282

Vente juridique

L'office des faillites exposera en vente aux enchères *publiques, mercredi* **4 avril,** dès 10 heures du matin, à la ferme du château de **Tinterin,** les objets suivants : 1 cheval de selle, manteau fauve, 3 juments, manteaux rouges-bruns, 5 vaches, dont 4 portantes, 5 génisses, dont 2 portantes, 3 moutons, foin et regain, 1 voiture à ressorts avec patins, 1 bræck, quantité de harnais et de couvertes pour cheval, *chars à échelles* et à pont, traîneaux, 1 ruche d'abeilles, 1 concasseur et 1 lot de bois de charronnage. (536/301)

Ancienne maison de Bordeaux, vins et spiritueux, *demande représentants* (conditions exceptionnelles). Ecrire G. C. M. 36, quai Bacalau, Bordeaux *(au Magasin).* (462)

A VENDRE

un très beau potager à 5 trous ; une grande quantité de meubles, tels que belles chaises antiques, une grande crédance porcelaine, glace, accessoires de cuisine, armoires, tables carrées, linge, lits, rideaux, ainsi qu'une grande quantité d'objets trop longs à détailler. (526)

S'adresser au *Café de la Poudrière*, 84, rue du Pont-Suspendu, à **Fribourg.**

A VENDRE

Eventuellement à louer

à 20 minutes de Fribourg, un bâtiment avec un beau logement et usine hydraulique pour pilon d'os ou installations semblables.

S'adresser *par écrit* à l'**Agence fribourgeoise d'annonces, à Fribourg,** sous chiffres **A. 516 F.**

(Timbre pour réponse.)

A LOUER

pour le 25 juillet 1894, au centre de la ville, une belle et grande chambre avec alcôve.

S'adresser à l'**Agence fribourgeoise d'annonces, à Fribourg.** (510)

Pensionnat de jeunes gens

J. MISTELI (504)

à Kriegstetten, *près Soleure.*

Etude de l'allemand et des autres langues modernes, sciences commerciales, etc. Prix modérés. S'adresser pour références à M. Poctelon, 2, *rue Centrale*, Genève. Pour *prospectus*, à J. Misteli, à Kriegstetten.

MÉDAILLE D'ARGENT

pour briques en ciment

de M. HOGG, père, à Monséjour

FRIBOURG

Exposition de 1892

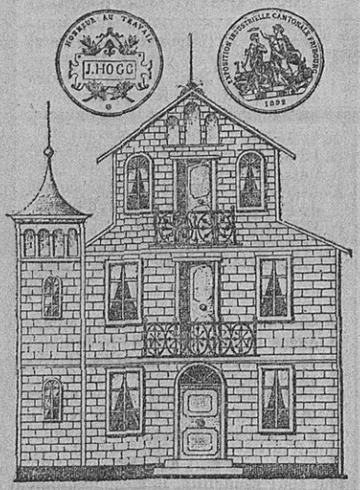

8 SUR 9 MÈTRES

Ces briques, de plus en plus appréciées, offrent à la construction des avantages inconnus jusqu'ici.

Réduction de prix et de transport, salubrité des locaux, absence complète d'humidité, faculté d'habiter les pièces sitôt finies. En un mot, demeures chaudes, solides, saines et à bon marché.

L'emploi de ces briques permet un travail facile et rapide, se faisant hiver comme été (le gel n'ayant pas d'effet). Une maison de 8 pièces (genre du dessin ci dessus) peut être élevée, avec 4 ouvriers, en 15 à 20 jours; cela avec une notable différence de prix sur tout autre genre de construction. Sécurité entière. Garantie du côté hygiénique. S'adresser à la dite Fabrique pour explications, détails, etc. (235/129)

Ornements d'églises

JEAN CARDINAUX

FRIBOURG, Grand'Rue

Chasubles, Chapes, Bronzes, Vases sacrés, Statues, Missels, Dentelles pour nappes d'autel, aubes et surplis. (444)

Cierges 1re qualité, à 4 fr. 50 le kil.

Bonne occasion

On exposera à vendre, *sur les Places,* **le jour de la foire, lundi 2 avril,** un superbe lit complet pour deux personnes, avec sa table de nuit; un lit en fer avec sommier, matelas, coussin et traversin, le tout presque neuf. (527)

A louer meublée, **la campagne du Bugnon** près Matran. S'adresser à **MM. Weck & Aeby,** banquiers, **Fribourg.** (525)

Seules les (2015/1103)

Pastilles pectorales à l'érable

guérissent *toux, catarrhes, engorgements, influenza, asthme, coqueluche,* etc., et préservent des suites fâcheuses.

Essayez et jugez!

A 60 cent. et 1 fr., à *Fribourg :* chez **Ch. Lapp,** droguiste; à *Romont :* **pharm. Robadey,** ainsi que dans les principales pharmacies du canton.

CACAO SOLUBLE
Suchard
LEICHT LÖSLICHES CACAO-PULVER
VORZÜGLICHE QUALITÄT

Médaille unique à l'Exposition universelle de Chicago.

Influenza

*Nous recommandons aux personnes faibles et délicates l'emploi de l'***élixir ferrugineux Jambé** *au quinquina royal, reconstituant et fortifiant par excellence, reconnu très efficace dans l'anémie, chlorose, pâles couleurs, faiblesse générale, manque d'appétit, etc.*

En flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 dans toutes les pharmacies. Envoi contre remboursement.

Dépôt général : (206/107)

Pharmacie Jambé, Châtel-St-Denis

Recommandé par Messieurs les médecins.

PIANOS

Location. — Echange. Vente. **Accordage.**

Magasin de musique et instruments en tous genres.

OTTO KIRCHHOFF

114, rue de Lausanne, à **Fribourg.** 66

CONCERT

Dimanche et lundi, au Café des Trois-Rois, donné par les frères **Chanson d'Avenches.** (543)

SELS NUTRITIFS POUR PLANTES

Engrais chimiques concentrés et purs

Meilleurs engrais pour la culture des légumes et des fleurs, ainsi que pour les arbres fruitiers, la vigne et le tabac.

Produits dans les fabriques d'engrais chimiques de *H. et E. Albrecht,* à *Bieberich-s.-Rhin,* d'après les instructions du Professeur Dr Paul Wagner, à Darmstadt.

Dépôt général pour la Suisse occidentale et centrale :

Müller & Cie, à Zofingue

Sur demande, nous envoyons gratis et franco une intéressante brochure instructive, contenant 10 reproductions de photographies. (530)

CAFÉ-RESTAURANT JOLIMONT

FRIBOURG

J'ai le plaisir de porter à la connaissance de l'honorable public de Fribourg et de la campagne que j'ai acquis la propriété du **Café-Restaurant Jolimont,** établissement que je dessers dès ce jour. Je m'efforcerai, par des marchandises de premier choix, un service prompt et soigné, de mériter la confiance que je sollicite.

Bière Beauregard

Grand choix de vins fins en bouteilles

Se recommande au mieux : (537) **A. Niggeler-Dubois.**

VILLE DE FRIBOURG

MISE AU CONCOURS

Il est ouvert un concours pour la repourvue aux fonctions de secrétaire de ville, poste déclaré vacant. La connaissance de la langue allemande est exigée.

Terme d'inscription d'ici au *samedi 7 avril* prochain, à *5 heures du soir,* au bureau du Conseil communal, où l'on peut prendre connaissance des avantages et obligations qui y sont attachés.

FRIBOURG, le 27 mars 1894. (519)

Le vice-président du Conseil communal :
(Sign.) **Cypr. GENDRE.**

DEPURATIF GOLLIEZ

ou

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par **Fréd. Golliez,** pharmacien à Morat. 20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, Rachitisme** chez les enfants, **Débilité, Humeurs** et **Vices du Sang, Dartres, Glandes, éruptions de la peau, feux** au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins ; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques.**

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

Dépôt dans toutes les pharmacies. (1871/969)

Parqueterie d'Aigle

FONDÉE EN 1855

PARQUETS EN TOUS GENRES, DU PLUS SIMPLE AU PLUS RICHE

Spécialité de lames sapin

Représentée par **M. Emile Vermot,** représentant de commerce, à **Fribourg** (Hôtel national). Envoi de tarifs sur demande. (1919)

PENSIONNAT D'ÉTUDIANTS

BELLEVUE, à LUCERNE

dans une situation superbe et saine, en dessus de l'église de la ville. Prix de pension par semestre (5 mois), 550 fr., tout compris. Prospectus gratis et franco. Les inscriptions pour le second semestre de l'année scolaire des étudiants sont reçues par (511)

Le Directeur. **Aloïse RÆBER.**

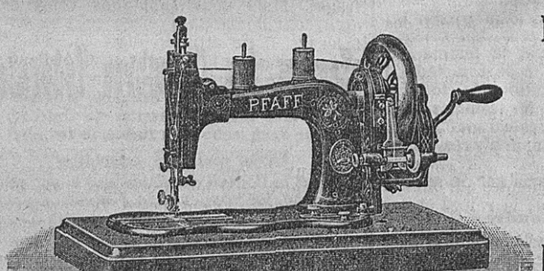

MACHINES A COUDRE

PFAFF

La meilleure

la plus solide

la plus élégante

Marche silencieuse

Garantie plusieurs années

Seul dépôt à FRIBOURG

E. WASSMER

Magasin de fers

TUILES D'ALTKIRCH

Gypse à semer

Gypse pour bâtiments, chaux, ciments, briques, drains, tuyaux d'Aarau, briques et plaques réfractaires pour fonds de fours, etc., chez (386/195)

Ve J. CHRISTINAZ, cadet, à FRIBOURG.

RHEINFELDEN-LES-BAINS

(Eau salée la plus forte du Continent.) (531/296)

Hôtel Schützen et dépendances

Ouverture le 1er avril

Prospectus gratis. **F. Kottmann,** propr.

L. DALER & Cie, Opticiens *60, rue de Lausanne à côté de l'Evêché* **Fribourg**

Toujours les mieux assortis en Lunetterie. — Instruments d'optique et articles pour les sciences. Electricité, plaques photographiques. Coutellerie de poche et table. Cuirs et rasoirs garantis. Affûtages (aiguisages). Articles de voyage. Exécution garantie de toutes ordonnances de MM les Docteurs-Oculistes. Pour ce qui concerne la supériorité de nos articles, la précision dans notre travail et les réparations, nous ne redoutons aucune concurrence. (322)

L'établissement de blanchissage chimique et la teinturerie d'habits

DE C. A. GEIPEL, BALE

recommande à l'attention du public, pour la saison courante, son établissement des mieux organisés.

Dépôt, pour Fribourg et les environs, chez **M. COURARD,** négociant, **Romont.** (401)